

**ARRETE TEMPORAIRE DE CIRCULATION  
SUR VOIRIE DEPARTEMENTALE ET VOIRIE COMMUNALE**

**Arrêté N° 17/2018**

**ROUTE DEPARTEMENTALE 164  
VOIES COMMUNALES de la COMMUNE de BLAIN  
COMMUNE DE BLAIN**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE**

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BLAIN**

**VU** l'article L.2213-1 et suivants, L3221-4 du code général des collectivités territoriales ;

**VU** le code de la route, notamment ses articles L110-1 et suivants, R411-1 et suivants ;

**VU** le code de la voirie routière ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, - 8ème partie : signalisation temporaire - approuvée par l'arrêté du 6 novembre 1992, modifié par l'arrêté du 6 décembre 2011 ;

**VU** le règlement départemental de voirie, adopté par délibération de l'assemblée départementale, le 23 avril 2014 ;

**VU** l'arrêté modificatif du 1<sup>er</sup> septembre 2017, portant délégation de signature à M. Franck PÉRINET, directeur général des services, ainsi qu'à ses collaborateurs ;

**VU** l'arrêté du 29 Janvier 2018, portant délégation de signature pour ce qui concerne la direction générale des territoires ;

**VU** l'avis favorable de Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes Ouest

**VU** l'avis favorable de M. le Préfet de Loire Atlantique

**CONSIDERANT** que pour la sécurité des usagers de la route à l'occasion de travaux effectués par la société SOGEA OUEST TP, 2 Rue Soweto 44000 NANTES, au profit d'ENEDIS pour la pose d'un câble Haute Tension, il importe de réglementer la circulation et le stationnement Rue Robert Schuman, Rue de Nantes (RD 164) et Rue des Droits de l'Homme.à BLAIN, il y a lieu de réglementer temporairement la circulation sur les RD 164.

## ARRETEMENT

- ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Du lundi 26 février au vendredi 16 Mars 2018, la société SOGEA OUEST TP est autorisée à effectuer des travaux avec terrassement sur les axes routiers mentionnés ci-dessus.
- ARTICLE 2 :** La chaussée sera alternée par feux tricolores ou manuels suivant les besoins du chantier 24h / 24.  
Le stationnement sera réservé au droit du chantier.
- ARTICLE 3 :** Concernant les travaux de la Rue de Nantes (RD 164), la circulation sera libre dans le sens Nantes – Redon et fermée à la circulation dans le sens inverse pour les besoins du chantier.  
Pour la circulation de tous les véhicules dans le sens Redon – Nantes, une déviation sera mise en place comme suit :  
Rue de Redon (RD 164), Rue Jean XXIII, Rue du Commandant Simon, Rue Saint Laurent, Avenue de la République, Avenue de la Gare, Boulevard de la Résistance (RN 171).
- ARTICLE 4 :** La signalisation conforme à la réglementation sera mise en place par la société SOGEA OUEST TP.
- ARTICLE 5 :** La Gendarmerie et la Police Municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.
- ARTICLE 6 :** Monsieur le Préfet du Département de Loire-Atlantique,  
Monsieur le Directeur Général des Services du département de Loire-Atlantique,  
Monsieur le Directeur Général des Services de la commune de Blain,  
Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes Ouest,  
Monsieur le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Loire-Atlantique brigade de Blain

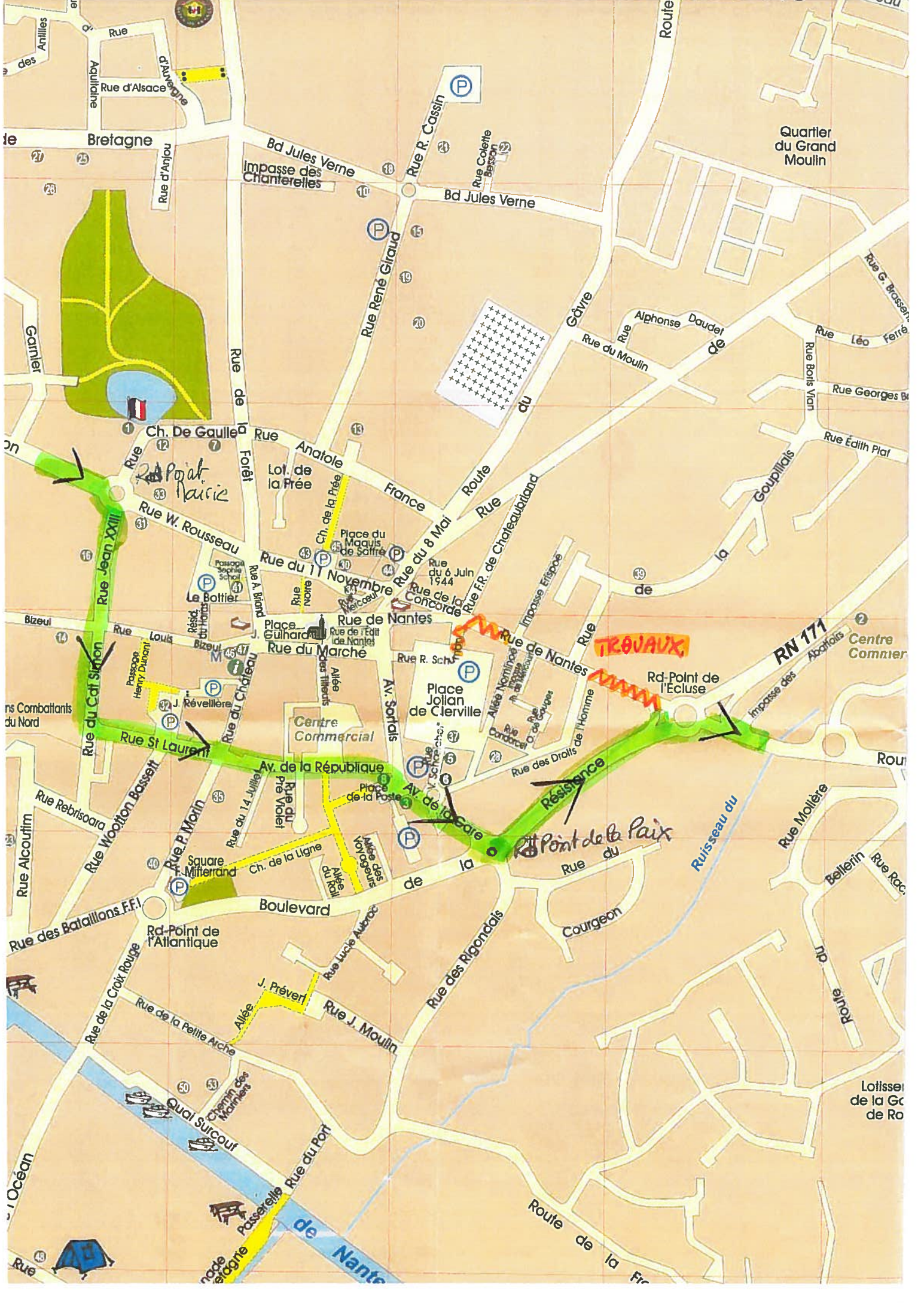
Fait et affiché à BLAIN, le 16 Février 2018,  
Jean-Michel BUF  
Maire  
Conseiller Régional des Pays de la Loire



Fait à Nozay, le **19 FEV. 2018**  
Le Président du Conseil Départemental

Pour le Président du conseil départemental  
Le Chef du service aménagement

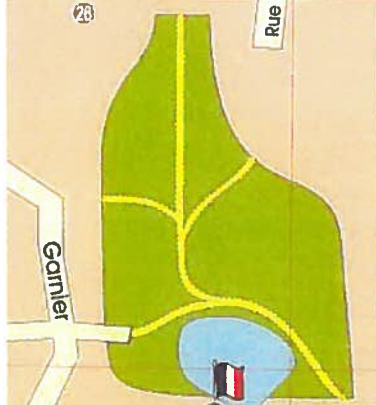
  
**Thierry MICHAUD**



Rue d'Alsace  
Rue d'Anjou  
Bretagne  
Rue de la Prése

Bd Jules Verne  
Impasse des Chanterelles  
Rue René Giraud  
Rue R. Cassin

Quartier du Grand Moulin



Rue de la Prése  
Rue W. Rousseau  
Rue Jean XXIII  
Rue du Café Simon

Rue Anatole  
Rue du 11 Novembre  
Rue du 8 Mai  
Rue de la Concorde

TRAVAUX

Rue St Laurent  
Rue du Café Simon  
Rue Louis Bizeul  
Rue de la République

Place du Marquis de Saffre  
Rue de Nantes  
Rue du Marché  
Rue R. Schmitt

Résidence

Rd Point de Paix

Rue Rebrisoara  
Rue Wootton Bassett  
Rue P. Marin  
Rue de la Petite Arche

Av. de la République  
Rue du Prie Violet  
Rue de la Ligne  
Boulevard

Ruisseau du  
Rue Moillère  
Rue Racine

Rue de la Croix Rouge  
Rue de la Petite Arche  
Quai Surcouf  
Rue du Port

Rue J. Prévert  
Rue J. Moulin  
Rue des Rigolçais

Rue de la Fr  
Rue de la Fr